



INSCRIPTION À L'INTENDANCE (POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES)

Nom/Prénom :classe :

Si autre enfant scolarisé au collège le Bonrieu :

Nom/Prénom :classe :

Nom/Prénom:classe :

Je soussigné(e),.....Responsable légal,

demande l'inscription de mon enfant en qualité de demi-pensionnaire pour :

l'année : le 1^{er} trimestre : le 2nd trimestre : le 3^{ème} trimestre :

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS POUR TOUT PAIEMENT **(demi-pension, voyages, etc.)**

**Les factures de demi-pension vous sont envoyées par mail uniquement
sur la boîte mail du parent dont vous avez coché
« paie les frais scolaires » sur la fiche n°1 d'inscription**

1. Règlement par virement :

Voir les références bancaires notées sur la facture reçue par mail

2. Règlements par chèque:

- Libellés à l'ordre du « collège Le Bonrieu »
- Les noms, prénom et classe de l'élève concerné doivent être notés au dos du chèque.
- Les relances de paiement pour la demi-pension sont à régler au collège (ne pas envoyer au lycée de Bourg St Maurice)
- Une boîte aux lettres destinée à la **remise des règlements par chèque uniquement** (lorsque le Gestionnaire n'est pas disponible) est à la disposition des élèves, à l'entrée de l'administration.

3. Règlements en espèces:

- Tout paiement en espèces sera remis **impérativement en mains propres** au Gestionnaire.
- Aucun règlement en espèces ne sera déposé dans la boîte aux lettres à l'usage de la gestion.

4. Si vous avez plusieurs enfants demi-pensionnaires

- Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer un seul paiement, incluant plusieurs factures.

L'Adjoint - Gestionnaire,
Jean-René BENOIT

Je reconnais avoir pris connaissance des consignes ci-dessus ainsi que du règlement intérieur de la demi-pension.
Signature :

Le :/...../